

CONCOURS D'AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES

17 octobre 2012

Nature de l'épreuve : durée : 45 minutes / coefficient 1

L'épreuve d'admissibilité consiste en la réponse à vingt questions à choix multiple portant sur des situations concrètes habituellement rencontrées par les membres du cadre d'emplois dans l'exercice de leurs fonctions.

- Chaque question comporte **une ou plusieurs réponses exactes**.
- Répondez uniquement, **en cochant sur la grille de réponse jointe à la copie**, la ou les réponses exactes à chaque question.
- Chaque question vaut 1 point qui n'est attribué que si la ou les bonnes réponses sont cochées, et celle(s)-ci seulement.
- L'absence de croix dans la ou les bonne(s) case(s) et des cases cochées correspondant à des mauvaises réponses valent 0 point.

<u>Barème de notation</u> :	Réponse juste	+ 1 point
	Réponse fausse ou incomplète	0 point
	Absence de réponse	0 point

ATTENTION! TOUTE RUPTURE DE L'ANONYMAT ENTRAÎNERA L'ANNULATION DE VOTRE COPIE PAR LE JURY.

Votre copie ne doit donc comporter aucun signe distinctif.

Par exemple, **seront considérés comme signes distinctifs entraînant l'annulation de la copie** :

- L'utilisation de stylos de couleur autre que le noir ou bleu (bleu turquoise, vert, violet...).
- Toute case colorisée, raturée ou entourée.
- Toute réponse sur la copie ou sur le sujet lui-même (vous devez uniquement répondre sur la grille de réponse agrafée à la copie).

En conséquence, avant **d'inscrire votre réponse définitive à l'encre noire ou bleue**, il vous est vivement recommandé d'utiliser :

- Les feuilles de brouillon fournies,
- Un crayon de papier et une gomme.

Toutefois, si vous cochez une case par erreur, vous êtes prié(e) de rayer l'ensemble de la réponse cochée avant de modifier votre choix.

ATTENTION ! Veillez au respect de l'anonymat de votre copie. Signez et indiquez vos noms, prénoms et n° de dossier **UNIQUEMENT** dans l'encart prévu à cet effet et **que vous aurez pris soin de cacheter**.

ATTENTION ! Aucune feuille de brouillon, ni le sujet lui-même ne seront acceptés à l'appui de votre copie.

Les calculatrices scientifiques « programmables », les téléphones portables, les agendas électroniques ou tout autre support sont interdits.

1) Comme tous les matins, c'est le moment de l'accueil dans la classe de petite section :

- A. Vous participez activement à cet accueil quotidien.
- B. Vous signalez à la famille tout comportement difficile d'un enfant pendant la classe.
- C. Vous secondez l'enseignant en surveillant les ateliers mis en place pendant que l'enseignant répond aux sollicitations des familles.
- D. Vous conseillez les familles qui éprouvent des difficultés dans l'éducation de leur enfant.
- E. Vous préparez uniquement les ateliers de la matinée.
- F. Vous n'êtes disponible que pour les enfants qui ont besoin d'aller aux toilettes.
- G. Vous prenez en charge un enfant qui pleure.

2) Pendant qu'il joue dans la classe, un enfant de moyenne section a uriné dans ses vêtements. Que ne devez-vous pas faire ?

- A. Le réprimander.
- B. Le rassurer et l'emmener aux toilettes pour le changer.
- C. Le laisser mouillé pour qu'il comprenne que c'est désagréable d'être souillé.
- D. Le laisser mouillé en attendant d'avoir fini l'atelier que vous menez.
- E. Lui expliquer que la prochaine fois, il fasse attention de ne pas attendre le dernier moment pour demander à aller aux toilettes.
- F. Le changer avec des vêtements propres.

3) L'ATSEM fait partie de la communauté éducative. A ce titre :

- A. Vous êtes invité(e) au Conseil d'Ecole.
- B. Vous êtes invité(e) au Conseil d'Ecole avec voix consultative pour toutes questions concernant les ATSEM.
- C. Au Conseil d'Ecole, vous participez au vote des questions qui y sont soumises.
- D. Vous participez à la réflexion et à la rédaction du projet d'école.
- E. Vous contribuez à la bonne marche de l'école en collaborant avec l'équipe enseignante.

4) Votre emploi du temps prévoit la surveillance de la sieste :

- A. Vous participez activement à l'endormissement.
- B. Vous réveillez tous les enfants à la même heure.
- C. Vous respectez le rythme d'éveil de chacun.
- D. Vous grondez un enfant qui perturbe la sieste.
- E. Quand tous les enfants dorment, vous pouvez quitter la salle de repos.

5) Une maman apporte un flacon de médicaments à administrer à son enfant à 10h30 :

- A. Vous prenez le médicament et vous vous engagez à l'administrer.
- B. Vous prenez le médicament en expliquant à la maman que vous n'êtes pas sûr d'y penser.
- C. Vous dites à la maman qu'il n'est pas autorisé d'administrer des médicaments à l'école.
- D. Vous dirigez la maman vers l'enseignant.
- E. Vous refusez le médicament en conseillant à la maman de garder son enfant à la maison.
- F. Vous acceptez le médicament avec l'intention de ne pas l'administrer.

6) Vous avez travaillé pendant de nombreuses années avec la même enseignante. Celle-ci étant partie en retraite, une nouvelle enseignante est nommée dans la classe. Vous êtes en désaccord avec elle sur la nouvelle organisation de la classe. Que devez-vous ne pas faire ?

- A. Fort(e) de votre expérience, vous manifestez votre désaccord.
- B. Votre expérience vous permet de faire de meilleures propositions.
- C. Vous prenez les parents à témoin pour appuyer vos arguments.
- D. Vous demandez un entretien auprès du directeur pour qu'il vous soutienne.
- E. Vous sollicitez l'aide de votre mairie pour une remise en cause de l'organisation pédagogique de l'enseignant.
- F. Vous prenez le temps d'expérimenter cette nouvelle organisation.

7) Vous accompagnez la sieste des petits. Plusieurs d'entre eux arrivent dans la salle de repos avec leur doudou ou une « tétine » :

- A. Vous jugez que ces enfants sont maintenant grands puisqu'ils vont à l'école et qu'ils doivent laisser leurs doudous ou leurs « tétines » dans leur sac.
- B. Vous informez les parents que les doudous et les « tétines » sont interdits à l'école.
- C. Vous laissez les enfants emporter leurs doudous ou leurs « tétines » dans leurs lits et s'endormir avec.
- D. Vous éliminez les doudous sales ou malodorants par mesure d'hygiène.
- E. Vous échangez les doudous pour que les enfants s'habituent à en changer.

8) En général, un enfant de 3 ans et demi sait :

- A. Demander à aller aux toilettes.
- B. Dire comment il s'appelle.
- C. Réciter l'alphabet.
- D. Ecrire son prénom tout seul.
- E. Dessiner un bonhomme « têtard ».
- F. Reconnaître s'il est un garçon ou une fille.

9) Pour le jeune enfant, le jeu est :

- A. Une activité moins importante que le travail.
- B. Une activité indispensable à son développement.
- C. Une activité secondaire.
- D. Une activité socialisante.
- E. Une activité dénuée d'apprentissages.
- F. Une activité à prioriser pour faciliter les apprentissages.

10) L'atelier « pâte à modeler » que vous a confié l'enseignante peut avoir pour objectifs de :

- A. Développer le sens du toucher.
- B. Développer la motricité fine.
- C. Développer la connaissance des propriétés d'un matériau.
- D. Développer la musculation des doigts et de la main.
- E. Développer le sens olfactif.

11) Un enfant énurétique n'est pas un enfant qui :

- A. A des troubles du sommeil.
- B. A un retard de maturité à la propreté.
- C. A des saignements de nez fréquents.
- D. A des tics faciaux importants.
- E. Fait « pipi » au lit.
- F. A du mal à épeler les lettres d'un mot.

12) Adam s'est cogné contre un camarade et il saigne du nez. Que faites-vous ?

- A. Vous lui faites pencher la tête en arrière.
- B. Vous lui faites pencher la tête en avant.
- C. Vous lui faites un point de compression.
- D. Vous l'allongez.
- E. Vous le rassurez.
- F. Vous appelez le SAMU.

13) Vous assurez l'accompagnement des enfants sur le temps méridien. Au moment du repas, il est préférable que l'ATSEM :

- A. Ne mange pas avec les enfants pour mieux les surveiller.
- B. Aide l'enfant pour se laver les mains.
- C. Participe au repas, avec les enfants en s'installant à leur table et en goûtant les plats avec eux.
- D. Ne parle pas à table pour éviter le bruit.
- E. Demande aux enfants le rangement des couverts et assiettes après le repas.

14) Les produits d'entretien font l'objet de fiches techniques indiquant différentes caractéristiques :

- A. Un détergent est un produit nettoyant destiné à enlever les dépôts de tartre.
- B. Un détergent/désinfectant est un produit nettoyant et détruisant les germes.
- C. Un bactériostatique est un produit qui inhibe momentanément la croissance des bactéries.
- D. Un désinfectant est un produit qui détruit les bactéries.
- E. Un fongicide est un produit qui détruit les champignons.

15) Les fonctionnaires ont le devoir de satisfaire aux demandes d'information du public dans le respect des dispositions législatives et réglementaires sur le libre accès aux documents administratifs. Cependant, dans l'exercice de vos fonctions vous pouvez être amené(e) à avoir connaissance de certaines informations. Cochez celles que vous ne pouvez en aucun cas révéler au public :

- A. Le petit Théo vous a dit qu'il allait changer de papa.
- B. La mairie va augmenter le tarif de la cantine, vous avez entendu le directeur général des services en parler avec le maire.
- C. La famille Ducoin va être expulsée de sa maison, leur fille n'arrête pas de pleurer.
- D. Le voyage scolaire aura lieu le 26 juin.
- E. Le petit Julien est porteur de poux, comme d'habitude.
- F. Les repas de la cantine ne sont pas excellents, c'est la faute au prestataire choisi par la mairie.

16) L'ATSEM constate la présence de poux chez un élève :

- A. Il doit se laver les mains et mettre des gants avant de toucher l'enfant.
- B. Il demande aux autres enfants de ne pas s'approcher.
- C. Il utilise du savon de Marseille.
- D. Il demande aux parents de garder l'enfant à la maison.
- E. Il prévient l'enseignant afin d'informer l'ensemble des familles.
- F. Il applique une lotion anti poux à l'ensemble des enfants.

17) Pour des raisons d'hygiène élémentaires, les locaux doivent être entretenus chaque jour pendant la période scolaire. Le nettoyage des sanitaires est essentiel. Il doit être réalisé :

- A. Au moins après chaque récréation.
- B. Il est effectué en balayage humide.
- C. Il est réalisé par des adjoints techniques autres que les ATSEM qui n'ont pas cette tâche dans leurs attributions.
- D. Les ATSEM doivent effectuer ce travail car il fait partie de leurs attributions.
- E. Une fois par jour le soir après le départ des enfants suffit.

18) Vous réalisez le nettoyage des tables à la cantine à l'aide d'un détergent désinfectant pour surface alimentaire bactéricide. L'étiquette précise que ce produit doit être dosé à 2%. Une utilisation correcte de ce produit suppose de mettre :

- A. 200 ml de produit pour 10 litres de solution finale (produit+eau).
- B. 2 mesures de produit pour 10 mesures d'eau.
- C. 10 mesures de produit pour 2 mesures d'eau.
- D. 20 dl de produit pour 10 litres de solution finale (produit+eau).
- E. 10 cl de produit pour 5 litres de solution finale (produit+eau).

19) Dans la trousse à pharmacie de l'école, quels sont les éléments que l'on ne doit pas y trouver ?

- A. Les consignes sur la conduite à tenir en cas d'urgence.
- B. Un antiseptique.
- C. Des compresses.
- D. Une pommade contre les coups.
- E. Des pansements, bandes, écharpes, ciseaux.
- F. Les médicaments des enfants ayant un Projet d'Accueil Individualisé.
- G. Un vaccin Diphtérie, Tétanos, Polio.

20) Un enfant s'est coupé en faisant une activité, quelle est la marche à suivre chronologiquement ?

1. Rassurer l'enfant et lui parler
2. Nettoyer la plaie
3. Poser un pansement
4. Imbibé une autre compresse avec un désinfectant non alcoolisé
5. Prévenir l'enseignante
6. Enfiler des gants
7. Nettoyer le contour de la plaie avec une compresse

A. 6 4 7 3 1 5 2

B. 1 5 6 7 4 2 3

C. 1 3 2 4 5 6 7

CONCOURS D'AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES

17 octobre 2012

Nature de l'épreuve : durée : 45 minutes / coefficient 1

L'épreuve d'admissibilité consiste en la réponse à vingt questions à choix multiple portant sur des situations concrètes habituellement rencontrées par les membres du cadre d'emplois dans l'exercice de leurs fonctions.

GRILLE DE REPONSE

Vous êtes priés de vérifier, avant de commencer l'épreuve, que votre grille comporte 20 questions.

**REPONDEZ UNIQUEMENT EN COCHANT LISIBLEMENT
LA OU LES BONNES REPONSES A CHAQUE QUESTION.**

Exemple :

Question 0 :

Les épreuves du concours d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles, session 2012, se déroulent :

- A. Le mercredi 17 octobre 2012
- B. Le lundi 22 octobre 2012
- C. A Issoudun
- D. A Bourges

Votre réponse :

GRILLE DE REPONSE

Question 0 :

- A.
- B.
- C.
- D.

Question 1

- A.
- B.
- C.
- D.
- E.
- F.
- G.

Question 2

- A.
- B.
- C.
- D.
- E.
- F.

Question 3

- A.
- B.
- C.
- D.
- E.

Question 4

- A.
- B.
- C.
- D.
- E.

Question 5

- A.
- B.
- C.
- D.
- E.
- F.

Question 6

- A.
- B.
- C.
- D.
- E.
- F.

Question 7

- A.
- B.
- C.
- D.
- E.

Question 8

- A.
- B.
- C.
- D.
- E.
- F.

Question 9

- A.
- B.
- C.
- D.
- E.
- F.

Question 10

- A.
- B.
- C.
- D.
- E.

Question 11

- A.
- B.
- C.
- D.
- E.
- F.

Question 12

- A.
- B.
- C.
- D.
- E.
- F.

Question 13

- A.
- B.
- C.
- D.
- E.

Question 14

- A.
- B.
- C.
- D.
- E.

Question 15

- A.
- B.
- C.
- D.
- E.
- F.

Question 16

- A.
- B.
- C.
- D.
- E.
- F.

Question 17

- A.
- B.
- C.
- D.
- E.

Question 18

- A.
- B.
- C.
- D.
- E.

Question 19

- A.
- B.
- C.
- D.
- E.
- F.
- G.

Question 20

- A.
- B.
- C.